



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN, dûment convoquée et tenue le lundi le 26 septembre 2022, à 19 H 30, au centre communautaire situé au 5350, 7^e Rang.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Signification de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Urbaniste
 - 4.1 Permis de lotissement de la rue DeChantal, domaine Talbot
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée